



Comité directeur du 27 janvier 2024

Ordre du jour

Samedi 27 janvier à 10h
par visioconférence

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Bertrand Demaille, Jean-Marc Flouzat, Gérard Hernandez, Margaux Lefèvre, Jean-Luc Lurvois, Didier Pascal (trésorier adjoint), Françoise Ringot (trésorière), Alain Saint Arroman (secrétaire), Jérôme Valenti, Matthieu Vieira (secrétaire adjoint)

Invités présent : Sylvain Wlassewitch (Pdt CDJE 01), Hervé Joly (Pdt CDJE 73), Aurélie Gouaty (responsable femmes/mixité), Stéphane Rolland (coordinateur Class'Echecs)

Excusé : Henri Creston

Absents : Guy Fanget, Rémi Legendre

NOTA : la réunion était prévue au CDOS, 28 rue Julien à Lyon. En raison en raison du blocage des voies de communication dû aux manifestations d'agriculteurs, le bureau de la ligue a décidé in extremis, et de façon tout à fait exceptionnelle, de faire la réunion par visioconférence. Tous les membres du CD et les invités ont été prévenus.

I. Administratif

PV de la réunion du CD de la ligue le 23 septembre : une erreur avait été faite dans la rédaction de ce PV puisqu'il était fait mention dans le point N° 4 du Trophée Roza Lallemand alors que le sujet portait sur la Coupe de la Parité.

Après rectification le PV est adopté à l'unanimité.

– Projet associatif de la ligue :

Alain Saint Arroman présente le travail qu'il a fait et les retours et remarques qu'il a reçu.

Jérôme Valenti propose qu'un questionnaire soit envoyé à tous les clubs et aux CDJE afin d'avoir une idée précise sur le nombre de personnes qui sont salariées par les Échecs dans la ligue.

Françoise Ringot : il est important de le faire et d'avoir une idée d'équivalent temps plein.

A. Saint Arroman : au jour du vote par le CD et à 3 semaines de l'AG de ligue qui doit voter, il n'y a pas le temps d'envoyer une requête aux clubs, d'attendre les réponses et de refaire la rédaction.

D Pascal : c'est document qui n'est pas figé définitivement. Il peut être amendé et évoluer au fur et à mesure. L'important est qu'il existe puisqu'il sera bientôt obligatoire de présenter un projet associatif pour faire une demande de subvention

En dehors de la remarque de J. Valenti, pas de remarque de fond sur le diagnostic, ni sur les axes proposés.

Il est proposé d'adopter le texte de référence et de le soumettre au vote de l'Assemblée Générale de la Ligue.

- Vote : pour = unanimité

– **Nomination d'une responsable Femmes/mixité**

Proposition de nommer Aurélie Gouaty à ce poste.

- Vote : pour = unanimité

II. Point financier

– **Comptes de l'exercice 2023**

F. Ringot : Il existe un risque que les subventions de la Région ne soient pas attribuées en raison d'actions qui ne seraient pas faites. Il faut faire attention à ce que chaque subvention attribuée soit suivie d'une action correspondante.

Il y a les aides à la création de nouveaux clubs par l'achat et l'attribution de kits de jeux, et il faut se pencher sur l'achat de jeux connectés.

Elle pose également une question sur le coût de la finale du rapide jeunes.

Actuellement, la ligue dispose de 2200€ sur le compte courant plus 26000€ sur le livret d'épargne.

Il reste 3000€ à dépenser sur le matériel et 6000 sur le contrat d'objectif de la Région.

G. Bellet : on passera l'essentiel sur les achats de matériels. Les 1500€ pour le rapide jeunes sont justifiés pour offrir des prix attractifs, des récompenses et de bonnes conditions de jeu.

B. Demaille demande qui est chargé des achats à la ligue.

S. Rolland demande quelle est la date d'échéance pour l'aide à la créations de clubs.

F. Ringot : personne en particulier n'est chargé des achats. Pour l'aide à la création de clubs, vu que la subvention a été accordée sur 2023, les nouveaux clubs de la saison sportive 2022-2023 sont concernés.

A. *Saint Arroman* donne la liste des nouveaux clubs : Yssigeaux (43), Les Assions (07), Tour de Chartreuse (38), Nernier-Léman (74), Sallanches (74), Belley (01), Echiquier des Bélus (69) pour la saison dernière. A quoi il faut ajouter 5 nouveaux clubs cette saison : Comentry (03), Lempdes (63) qui est une re-affiliation, Montélimar (26), Jongieux (73), Sévelinges (42)

J. *Valenti* : les cdje doivent remonter les infos au sujet des nouveaux clubs pour les aides.

T. *Delelis* : la ligue n'est pas là pour arroser tous les clubs. Les CDJE doivent faire l'interface.

J. *Valenti* pense que ce n'est pas à la ligue de s'occuper des détails

G. *Bellet* : il faut bien que quelqu'un de la ligue s'occupe des détails.

A. *Saint Arroman* : Françoise doit établir la liste du matériel. La ligue doit garder la main sur les attributions puisque c'est elle qui finance. Des CDJE n'existent pas toujours pour faire le lien, et parfois des clubs fantaisistes sont créés.

– **Etat des licences au 1^{er} janvier 2024 :**

A. *Saint Arroman* : Au 20 janvier, nous avons déjà davantage de licences A qu'à la fin de la saison précédente : 3027 pour 2901. En licences B, nous sommes en retard de 700 licences (toujours par rapport au 31/08/2023) mais il restait encore plusieurs championnats scolaires à jouer,

III. Jeunes

– **Championnat de ligue jeunes** : point sur l'organisation, arbitrage

Matthieu Vieira : Les inscriptions sont ouvertes, il y a eu quelques demandes de qualifications supplémentaires.

Arbitrage : Alain donnera la liste complète des arbitres qui ont candidaté à Sylvain qui fera les réponses en tant que DRA à ceux qui n'ont pas été retenus.

Tous les départements sauf le Cantal ont fait leur championnat, y compris Allier où Georges et Alain se sont déplacés pour organiser et arbitrer un chpt départemental en l'absence de CDJE constitué.

D. *Pascal* se prononce contre la mobilisation de bénévoles de la ligue pour des chpts départementaux car cela crée un précédent dangereux.

A *Saint Arroman* répond que ce déplacement était justifié également dans l'idée de discuter en direct avec les acteurs locaux au sujet de la reconstitution éventuelle d'un CDJE.

M. Vieira : Le nouveau règlement de 1 qualifié par tranche complète de 5 participants a favorisé la participation et notamment dans les petits comités. Cela a amené quelques qualifications supplémentaires comparé à l'ancien règlement.

– **N3 jeunes : calendrier phase finale**

La phase finale sera jouée le 5 mai.

Le système d'appariement de la phase finale est décrit dans l'article 1.2 du [règlement de compétition](#)

– **Bilan du stage haut niveau jeunes**

M. Vieira : il s'est déroulé au CREPS de Voiron. 25 jeunes sélectionnés de presque tous les CDJE ont participé. L'encadrement a été un peu réduit comparé au stage de l'an dernier, et les retours ont été très positifs. Le stage a vu la visite de Quentin Loiseau sélectionneur national des jeunes qui a pu apprécier le travail réalisé par la ligue.

Il faudra se poser la question à l'avenir de quel est le public cible en terme de catégories.. Il n'y a pas eu de pupilles cette année.

JM Flouzat : tous les jeunes présents étaient vraiment dans un souci de progression.

J. Valenti : La Drôme qui a créé un pôle excellence jeunes est en recherche d'aide et de soutien pour le faire fonctionner correctement.

D. Pascal : il faudrait avoir une réunion thématique sur la problématique du pôle et des stages jeunes. La gestion administrative est très très lourde (normes, déclarations, contraintes, etc) Le financement est assuré avec l'aide de la Région

De plus, il faudra voir si la FFE aura l'agrément haut niveau, ce qui dépendra du vote des nouveaux statuts de la FFE afin de rester en conformité avec le Droit du Sport.

M. Vieira : l'encadrement était composé de 5 animateurs Echecs, 1 animateur BAFA, 1 directeur (lui-même), plus Georges Bellet présent bénévolement au titre de Président de la ligue

IV. Scolaires

– **Point sur les championnats départementaux, finales académiques**

Jean-Luc Lurvois : très grosse participation dans tous les départements, ce qui pose des problèmes notamment au sujet de qualifications : l'ampleur de la participation dans certains départements ne correspond plus aux quotas fixés par le règlement. Il y a donc eu beaucoup de demandes de dérogations

pour participer aux finales académiques. On fera comme on pourra cette année et il faudra sans doute revoir le règlement pour l'an prochain.

– **Class'Échecs : campagne d'attribution de kits et financement.**

S. Rolland, coordinateur Class'Échecs, a fait une campagne de mails pour contacter les écoles qui sont sur la plateforme « classechecs.connect ». 36 ont répondu être intéressées par un kit (1 échiquier mural + 10 jeux). Celui-ci sera financé à 50 % par la ligue.

Il est prévu de contacter les écoles qui ont reçu un kit

Th. Delelis observe qu'une école a commandé et payé un kit et n'a aucune nouvelle depuis 3 mois.

A Saint Arroman : la FFE a connu de gros problèmes d'organisation au sujet de class'Échecs : la personne embauchée pour s'en occuper a été remplacée, son remplaçant est là à temps partiel, et la plateforme « connect » est en panne. Il faut voir en direct avec le siège fédéral.

D. Pascal : il est vrai que la FFE a été débordée par l'ampleur du succès de Class'Échecs.

V. Technique

– **Coupe de la Parité, point sur les organisations :**

Aurélié s'occupe de contacter les clubs pour faire passer l'info. Elle contactera les 2 clubs candidats à l'organisation, Avinkha (Vaux en Velin) et Amicale Echecs (Gex), pour vérifier l'organisation pratique.

Trophée R Lallemand : Aurélié fera un envoi de mail afin de trouver des organisateurs de pour faire la phase ZID

– **Régionale 1 : organisation et calendrier de la phase finale**

2 La phase finale est prévue le 2 juin.

Les appariements de la phase finale sont décrits dans l'article 1.2 du [règlement de compétition](#)

VI. Divers

Le secrétaire,
Alain SAINT ARROMAN

Le président,
Georges BELLET

